

Rapport de la Coupe du Bâtonnier 2023

La Coupe du Bâtonnier s'est tenue le 1^{er} février dernier à la Vallée de Joux, après quatre années de disette. La compétition a été acharnée entre les fondeurs les plus affûtés de notre barreau.

Dans la compétition en temps réel, le podium a été le suivant :

1. Me Dimitri ANTIPAS
2. Me Christophe MISTELI
3. Me Michael KOTTMANN

Aucun participant genevois a donc pu s'immiscer sur le podium et briser l'hégémonie vaudoise.

A l'issue de la compétition, pas moins de quinze trophées ont été remis si bien qu'il est trop fastidieux de révéler à l'assemblée générale l'ensemble des résultats. Retenons simplement que Me Jean-Philippe ROCHAT a encore une fois gagné la Coupe du Bâtonnier et que Me Françoise MARTIN ANTIPAS a été, très nettement, la vaudoise la plus rapide.

Les participants, et ils étaient nombreux, se sont réjouis de la forte délégation envoyée par le Tribunal cantonal. Madame la Juge cantonale Marie-Pierre BERNEL a été récompensée de cet effort collectif par la remise solennelle du « Soulier d'Or ».

Aucun participant ne s'est perdu dans les bois du Risoux. Aucun blessé n'est à signaler. Mais ce rapport ne serait pas complet s'il ne rendait pas hommage à la bravoure de Me Christian DENERIAZ qui a concouru malgré l'interdiction formelle de son dentiste après s'être fait arracher une dent le matin même. La trophée de la souffrance, à savoir un masque du Lötschental, lui a été remis.

La prochaine édition de la Coupe du Bâtonnier se tiendra comme toujours depuis 1975 le premier mercredi du mois de février, c'est-à-dire le mercredi **7 février 2024**. Le soussigné compte vous y voir nombreux.

Yvan Henzer

